



Montauban, le 18-12-2015

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 18-12-2015

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS... ENCORE ET ENCORE !

Section de Tarn-et-Garonne

Avant le début des débats, les représentants FO-DGFIP ont lu la déclaration liminaire ci-dessous ...

Madame la présidente,

les élus FO DGFIP seront brefs car nous savons que le directeur général n'entend rien, ne voit rien.

Après tout le DG ne fait que s'occuper des agents :

- en supprimant des emplois*
- en restructurant les postes et services*
- en modifiant les règles de gestion comme les mutations*

Alors de quoi se plaignent les agents, puisque le DG ne s'occupe que d'eux ?

De quoi se plaignent les OS puisque le DG a le sens du monologue social ?

Vous avez bien compris qu'il s'agit là d'ironie, seule arme qui nous reste face à un passage en force.

Nous sommes ici pour souligner encore et toujours la souffrance au travail, le mal être des agents, que ne cessent d'amplifier suppressions d'emplois, restructurations et non reconnaissance de l'administration envers ses agents.

A cela s'ajoutent la perte constante du pouvoir d'achat, le manque de visibilité sur l'avenir professionnel et par ricochet personnel, la baisse des promotions et le questionnement sur le service public républicain remis en cause par tout ce qui précède.

Vous comprendrez que l'habillage qui est fait pour masquer le manque de justification des suppressions d'emplois ne nous impressionne pas : nous nous demandons seulement jusqu'où il est possible de cautionner le sabotage, pardon, sabordage de la fonction publique sans que la question de sa pérennité ne soit posée devant l'assemblée nationale, devant la nation ?

Pour nous, plus que jamais, nous appelons à entrer en résistance.

Alexandre Audoynaud

Jean-Pierre Maurie

Jean-Michel Wiscart

En, réponse, la directrice pour défendre le directeur général, indique que celui-ci exprimait clairement son désaccord avec cette politique de suppressions d'emplois. *Dans ce cas, qu'il se mette en grève !*

Sa solution : alléger les charges de travail : *ce qui induira d'autres suppressions d'emplois !*

Elle a rappelé que les incidents que nous connaissons de temps en temps (notamment l'exonération TH/TF) et qui bouleversent le fonctionnement de nos services ne sont pas le fait de la DGFIP.

FORCE OUVRIERE insiste sur le mal être dans les services, la pression grandissante subie par les agents qui ne voient pas d'issue. Parler d'allègement et de simplification est pratiquement une provocation.

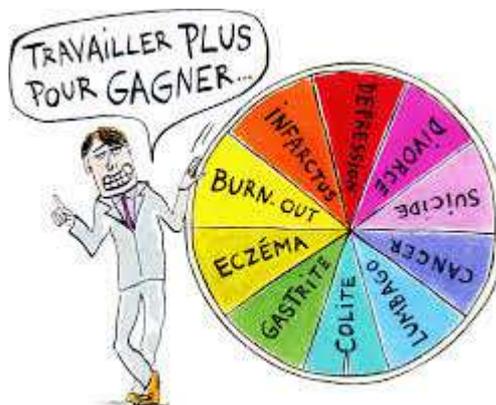
Par ailleurs, le DG modifie arbitrairement les règles de gestion (suppression des mouvements complémentaires A et B au 1/03, réduction des missions structures, réduction du nombre de RAN), pour fixer les agents sur place, la situation dans les services étant insupportable du fait des suppressions d'emplois .

Pour FORCE OUVRIERE, il y a une rupture entre les agents et la direction.



La direction s'est donc efforcée d'expliquer les 7 suppressions d'emplois :

- la création des pôles de contentieux juridictionnel et administratif dans les directions sièges des tribunaux administratifs induit la suppression de 0,5 emploi pour le département,
- le redéploiement des vérificateurs (en fonction des enjeux) conduit à la création d'un A sur le département,
- les gains de productivités liées à la télédéclaration IR et aux paiements dématérialisés des dépenses et recettes des collectivités locales entraînent la suppression d'un emploi pour le Tarn-et-Garonne,
- la contribution proportionnelle (répartition équilibrée de l'effort ... de suppressions d'emplois) prive le département de 3 emplois,
- les correctifs de charges (ailleurs on fait aussi bien avec moins !) pénalise le département et entraîne la suppression de 3,2 emplois,
- la dotation accueil (la DG s'est rendue compte que l'accueil était important !) se traduit par un apport de 1,1 emploi sur le Tarn-et-Garonne.

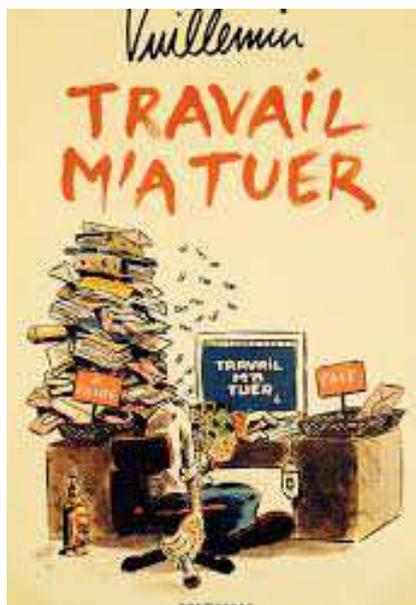


TOTAL des opérations de destruction des emplois = - 7 mais « justifiées » ci-dessus à hauteur de - 5,6 ! La direction rajoute à cela que notre département est bien loti puisque la région nous aurait offert un emploi (sûrement dû à l'approche de Noël !) et que sinon, nous aurions été amputés de 8 emplois.

La direction a ensuite tenté de nous justifier la répartition des suppressions par service.

De fait, il s'agit d'un savant saupoudrage par catégorie entre les filières, les gros sites et les petites trésoreries... chacun devant prendre sa part du « gâteau »

Déclinaison par service	B	C	
		adm	ast
Direction			-1
SIP Montauban		-1	
Pairie départementale		-1	
SIE Montauban	-1		
SPF Moissac	-1		
Trésorerie de Verdun	-1		
Trésorerie de Beaumont	-1		
Total	-4	-2	-1



A cette occasion, des redéploiements sont opérés :

- la suppression de l'emploi de A+ de la trésorerie de Moissac génère une création de A qui est affecté à la Paierie Départementale,
- le passage en gestion conjointe des trésoreries de Montaigne et Lauzerte libère un poste A transféré au pôle CE,
- pour s'adapter aux desiderata des agents des trésoreries de Moissac et St Nicolas de la Grave (fermées au 1^{er} janvier) la direction transfère un emploi B de Castelsarrasin vers Valence d'Agen et un emploi C de Valence d'Agen vers Castelsarrasin,
- pour permettre la mise en place du PCR (pôle de Contrôle Revenus / Patrimoine) la direction transfère les emplois du SIP correspondant à la cellule FI/CSP vers le PCR (4 A et 4 B) et crée un poste de A+ (IP).
- suite au déménagement du CDFIP de Montauban, un emploi d'AST gardien concierge est transformé en AST services communs.

Vote contre : 2 FO, 2 Solidaires, 1 CGT et 1 CFDT

FORCE OUVRIERE constate que les directions générale et départementale sont dans le déni pur et simple. La souffrance au travail provient des suppressions d'emplois et n'a pas fini de faire des ravages dans les rangs des agents.

Faudra-t-il des suicides de masse pour arrêter le massacre ?!

Les élus FO-DGFIP en CTL :
Alexandre AUDOYNAUD, Jean-Michel WISCART, Jean-Pierre MAURIE